

# **Chapitre 5**

## **CADRE METHODOLOGIQUE**

## 5.1. Introduction :

Ce chapitre est fondamentalement consacré à nos choix méthodologiques, des choix situés dans l'horizon de la recherche qualitative. Il met en évidence les moyens d'investigations pris en considération lors de notre travail de terrain. Ces moyens d'investigations se résument fondamentalement en trois volets : l'entrevue semi-dirigée pour la collecte des données, une approche d'étude de cas pour la description des interactions des maître d'œuvre-maître d'ouvrage lors de l'évolution du processus de conception de logements et une approche d'analyse de contenu pour faire ressortir, classer et évaluer les éléments d'analyse de ces interactions. Pour ce faire, nous présenterons d'abord la recherche qualitative comme un domaine qui héberge les techniques de collecte de données et les méthodologies d'étude de cas et d'analyse de contenu. Nous parlerons que de manière succincte des principaux concepts de ces deux méthodologiques.

Les deux grilles d'analyse que nous avons proposées seront également présentées. La première grille est le résultat de l'approche « étude de cas », elle retracera l'historique de l'évolution de la conception des projets de logement étudiés. La première grille contient toutes les données que l'on a recueillies auprès d'un maître d'œuvre. La deuxième grille d'analyse est le résultat de l'analyse de contenu sur les données de la première grille d'analyse.

## 5.2. La recherche qualitative :

La recherche qualitative possède une histoire longue et spécifique au sein des sciences humaines. En sociologie, le travail de l'école de Chicago dans les années 1920-1930 a clairement établi l'importance de la recherche qualitative dans l'étude d'un groupe humain. (HLADY RISPAL, 2000, P.23)

En anthropologie social et culturelle anglo-saxonne et en ethnologie française, la recherche qualitative s'est développée comme méthodologie principale, parfois unique, d'analyse d'objet d'étude. (MUCCHIELLI, 1996)

La recherche qualitative s'est ensuite rapidement étendue aux autres disciplines des sciences humaines, l'éducation, le travail social, la communication. (HLADY RISPAL, 2000, P.23)

*« La recherche qualitative est un champ d'investigation à part entière. Il comporte une grande richesse de termes, de concepts, de principes où de nombreuses perspectives de recherche, méthodes empiriques coexistent. »* (HLADY RISPAL, 2000, P.23) Elle ne fait pas appel à une série de méthodes particulières mais au contraire extrêmement diversifiées. La sémiotique, le récit historique, l'analyse de contenu, l'analyse du discours, l'étude d'archives, l'observation, voire les statistiques sont autant de techniques susceptibles de « fournir une compréhension et une connaissance utiles » (NELSON, 1992). (HLADY RISPAL, 2000, P.23)

Dans ce qui suit nous introduirons la technique de collecte des données et les principaux concepts des méthodes d'étude de cas et d'analyse de contenu.

### 5.2.1. La collecte de données :

Dans le cas de la présente recherche, nous avons eu recours à trois sources de données :

- l'entrevue semi-dirigée,
- les documents écrits,
- et les documents graphiques.

Il faut noter que pour notre cas, le principal outil de collecte de données est l'entrevue semi-dirigée.

#### 5.2.1.1 L'entrevue semi-dirigée :

On l'appelle aussi l'entretien semi-directif. C'est une des techniques qualitatives les plus fréquemment utilisées. Le schéma d'entrevue, instrument de collecte de données pour l'entrevue dirigée ou semi-dirigée, contient toutes les questions susceptibles d'être posées lors de la rencontre avec une personne interviewée. Ce schéma contient tout ce que l'on cherche à savoir à propos de la question de la recherche. (ANGERS, 2000, P.196)

*« L'une des forces principales de l'entrevue semi-dirigée est qu'elle donne accès direct à l'expérience des individus. Le chercheur est aussi en mesure d'adapter son schéma d'entrevue pendant son déroulement afin de tenir compte du discours de l'interviewé et de bien comprendre sa perspective au regard du phénomène à étudier. » (GAUTHIER, 2009, P.356)* Elle permet de centrer le discours des personnes interrogées autour de différents thèmes définis au préalable par les enquêteurs. Pour notre cas, le schéma d'entrevue semi-dirigée comporte toutes les questions qui mettent en relief les interactions entre le maître d'œuvre et le maître d'ouvrage au cours de l'évolution du processus de conception de logement. Pour chaque modification faite sur la conception, nous nous sommes intéressés aux questions suivantes : A quel niveau est faite la modification ? Pourquoi est-elle faite ? Comment est-elle faite ? Et par qui est faite cette modification ?

Pour notre part c'est le premier pas entrepris dans notre travail, dans le but de chercher les cas d'étude appropriés, qui transposeraient le plus parfaitement possible le processus étudié.

Nous nous sommes rapprochés des architectes des deux différentes catégories publiques et privés. Auprès desquels nous avons essayé de comprendre la réalité du processus de conception, cela au travers d'exemples de projets qu'ils ont personnellement conçus.

Après plusieurs rencontres auprès d'eux, nous avons finalement choisi les projets qui nous procuraient le plus de détails, en d'autres termes, les projets dont les architectes ont gardés toutes traces graphiques (données graphiques) qui démontrent pas à pas l'évolution graphique du projet en question (projet lauréat, de la sélection jusqu'au dossier d'exécution). Non seulement les documents graphiques mais aussi les documents écrits (données écrites) tels que les cahiers des charges.

Nous avons eu recours aussi à d'autres rencontres et entretiens afin d'éclaircir les points non encore assimilés lors de nos lectures des documents graphiques ou écrits.

Il faut noter aussi que la seule entrevue pour retracer le processus ne peut être suffisante, tout d'abord comme l'a fait ressortir A. Bendaddouche, les architectes trouvent difficile de décrire un processus non verbal en mot. De plus l'entrevue seule ne peut pas rendre pleinement compte des interactions qui existent entre les différents éléments du projet. Il faut donc y joindre l'exploitation de d'autres données puisées de documents écrits et graphiques.

#### **5.2.1.2 Documents écrits :**

Les documents écrits représentent en premier lieu, le premier contact, entre concepteur et commanditaire, avant qu'il y ait même présence de documents graphiques.

C'est au travers de ces documents écrits que le maître d'ouvrage peut transcrire ces besoins en surface et en espaces, ou tout simplement sa commande. Car les documents graphiques ne sont que l'interprétation d'une commande transcrite sur un document écrit qui relate espace, surface, fonction, etc. Donc tous les paramètres voulus, ou attendus du projet.

Ce sont les documents qui sont considérés comme pièce maîtresse, et au quels architecte et maître d'ouvrage font appel, lors de conflits ou de désaccord. Puisque, ils sont le contrat liant les deux partenaires, où l'on trouvera, sous ses différents articles, les conditions préalablement émises par le maître d'ouvrage, auquel l'architecte signe et par ce fait accepte toutes ces clauses.

Pour notre recherche le document écrit pris en considération est le cahier des charges, nous avons volontairement ignoré toutes les autres correspondances qui puissent exister entre les deux acteurs principaux de notre recherche, mais aussi des acteurs d'un second rôle.

#### **5.2.1.3 Documents graphiques :**

Les documents graphiques sont primordiaux pour une conception architecturale, de même pour notre étude. Ce sont l'interprétation du document écrit, en formes géométriques et en langage universellement connu, qui représente ces espaces et surfaces, en deuxième voire en troisième dimension.

Ces documents étaient la base même de notre recherche, c'est sur ces documents que nous avons pu faire une lecture claire du processus, car grâce aux différentes traces ou ce que nous appellerons «avatars» du projet que nous avons pu suivre étape par étape le changement et l'évolution ou même la gestation du projet qui sera finalement exécuté sur le terrain de la réalité.

Nous comprendrons aux travers de ces avatars, les raisons, les besoins, les contraintes, qui ont poussé à chaque modification apportée au projet.

Il faut noter que les sources écrites ou graphiques ne suffisent pas à elles seules à nous informer sur certaines dimensions subjectives ou intentionnelles qui ont cependant leur importance dans le déroulement du processus et sur lesquelles seules les entrevues peuvent nous renseigner.

### 5.2.2 L'étude de cas :

Nous avons décidé d'adopter l'étude de cas comme démarche par le fait que nous nous intéressons aux interactions entre acteurs particulièrement le maître d'ouvrage et le maître d'œuvre dans le processus de conception architectural, sachant que l'étude de processus est le cas idéal de ce type de démarche. En effet, ainsi que le signalent A.M.Huberman et M.B. Miles, «*un processus est essentiellement un enchaînement d'événements reliés de manière cohérente [...] (et justement), le chercheur qualitatif est toujours intéressé par les événements, leur nature, le moment de leur apparition, et leur connexion*». (HUBERMAN, 1991, P.220) cité chez (BENDEDOUCH, 1996, P.111)

De nombreux auteurs reconnaissent que l'approche d'étude de cas de la recherche qualitative convient particulièrement quand la recherche «*est intensive [...] et qu'elle traite de données difficilement quantifiables*» (DESLAURIERS, 1991, P.6, cité chez BENDEDOUCH, 1996, P.117) Par ailleurs, les techniques de la recherche qualitative en général et l'étude de cas en particulier sont indiqués lorsque l'on veut «*dépasser le discours pour le confronter à la pratique*» (DESLAURIERS, 1991, P.6, cité chez BENDEDOUCH, 1996, P.117)

Nous avons remarqué lors de nos lectures que nombreux sont les chercheurs en processus de conception qui ont opté pour cette méthode telle que Dana Cuff (1991), Ellen Schokes(1989), Alain Farel (1995), Michel Connan (1990).

Les caractéristiques de l'étude de cas définies par John Gering (GERING, 2003, P.17) vont dans le même sens que celles proposées par Robert K.Yin (YIN, 2003, P.13) :

-L'étude de cas prend pour objet un phénomène contemporain situé dans le contexte de la vie réelle,

-Les frontières entre phénomène étudié et le contexte ne sont pas clairement délimitées,

-Plusieurs sources de données sont utilisées par le chercheur.

Robert K.Yin et John Gerring distinguent entre l'étude de cas et l'étude de cas multiples. L'étude de cas multiples permet de comparer les cas étudiés dans le but de découvrir les points communs et convergents.

Il y a trois stratégies qui guident le chercheur si une étude de cas est abordée :

- la stratégie descriptive, elle sert à situer un phénomène en posant les questions pertinentes qui mettent en relation les différents aspects d'un phénomène,
- la stratégie explicative, caractérisée par la formulation de relations de causes à effets,
- la stratégie exploratoire, elle interroge un fait sans disposer a priori d'hypothèses préalables (YIN, 2003, P.3)

La conception de la recherche dans l'étude de cas nécessite d'examiner les points suivants :

- Les questions de recherche,
- Les hypothèses,
- Les unités d'analyse,
- Les liens logiques entre les données et les hypothèses,

- Les critères d'interprétation des résultats de la recherche. (YIN, 2003, P.13)

La manière de définir les unités d'analyse est intimement liée à la définition de la question de recherche initiale. (YIN, 2003, P.23) Par exemple le maître d'œuvre, le maître d'ouvrage et la conception sont clairement cités dans notre question de recherche, ils sont par conséquent trois unités d'analyse distinctes. Nous verrons dans le paragraphe **5.3.1** que l'unité d'analyse « interaction » sera transformée en d'autres unités d'analyse.

Deux questions sont examinées à chaque fois qu'une étude de cas est abordée. Le choix des cas à étudier et l'élaboration d'un protocole de collecte des données.

Le protocole de collecte de données doit fondamentalement répondre aux questions suivantes : Quelles sont les données pertinentes à collecter ? Comment faire la collecte ? Et de quelle manière utiliser les données collectées ?

#### **5.2.2.1 Le difficile problème du nombre de cas :**

La question du nombre de cas à sélectionner est souvent délicate. L'idée fortement ancrée d'un lien étroit entre scientificité et nombre élevé de cas est encore très répandue. L'absence de prise en compte des contraintes et conséquences inévitables d'une démarche d'investigation en profondeur est une deuxième réalité fréquemment constatée. (HLADY RISPAL, 2000, P.87)

Robert K.Yin affirme que *« le nombre de cas d'une recherche dépend du degré de certitude souhaité [...] et de l'ampleur des différences constatées [...] »*. (1990, P.54-59)

Ainsi plus le degré de certitude souhaité est élevé ou plus les différences entre théories observées sont subtiles, plus le nombre de cas de réplication littérale est important. De même plus les conditions susceptibles d'influencer un phénomène sont différentes, plus le nombre de cas de réplication théorique peut être important. Les exemples de recherches fournis par R.K.Yin n'excèdent pas les douze cas. (HLADY RISPAL, 2000, P.87)

R.K.Yin propose pour des études exploratoires s'inscrivant dans une logique de découverte, de comparer de un à trois cas.

On retrouve ici l'importance de l'objectif de recherche visé. Le choix d'un cas unique peut se révéler par son caractère révélateur, le choix de deux ou trois cas peut être légitimé par le caractère exploratoire d'une recherche ; le choix de quatre à dix peut être par une volonté de comparaison, etc. (HLADY RISPAL, 2000, P.89)

C'est dans un cadre exploratoire et descriptif que s'inscrit notre investigation que ce soit dans son volet de l'étude de cas ou dans son volet de l'analyse de contenu, tout comme nous l'avons déterminé au cours du chapitre quatre, notre cadre d'investigation, le logement en l'occurrence, est défini par différents paramètres, ces variantes doivent être prises en considération, puisque elles sont susceptibles de modifier le cours du processus de conception et les rapports entre acteurs principaux. (Tel que : la typologie, la maîtrise d'ouvrage, etc.).

### **5.2.2.2 Le problème du choix des cas à étudier :**

Le chercheur est chargé de constituer un échantillon représentatif sur le plan théorique. (HLADY RISPAL, 2000, P.89) C'est pour cela donc que nous avons opté pour le choix du logement.

Le logement a tout d'abord la part du lion au cours des différents programmes gouvernementaux, de part son importance primordiale qu'elle soit sociale, politique et même économique.

Cela nous donne plus de chance de trouver plusieurs projets qui peuvent être étudiés et analysés, nous avons eu même la possibilité de trier les plus représentatifs, cela ne pourrait être le cas si on avait opté pour un équipement. Etant donné que les documents nécessaires à notre enquête, devaient retracer tout l'historique de l'évolution de la conception architectural du projet concerné, du moment du concours (ou autre procédure de sélection) jusqu'au dossier d'exécution, ces derniers ne pouvaient être toujours disponibles pour un équipement.

Le logement est également l'exemple de projet architectural, où le nombre d'acteurs est réduit à deux voire trois, ce sont les principaux acteurs. Notre objectif premier a toujours été de décortiquer le processus de conception architectural, et nous nous sommes fixé, comme objectif premier, la compréhension de la relation maîtresse de ce processus, à savoir la relation maîtrise d'œuvre- maîtrise d'ouvrage, la compréhension des rapports, des contraintes, et leurs impacts directs sur le processus.

Pour notre recherche, le choix des projets de logements peuvent être guidés par divers critères. Ces critères peuvent être liés au logement, à l'identité du maître d'œuvre ou le maître d'ouvrage, ou à la procédure de sélection du maître d'œuvre.

- La formule de logement (social participatif, social locatif, promotionnel, de fonction, etc.)
- La typologie du logement (semi-collectif, collectif).
- La qualité de la maîtrise d'ouvrage (privée, publique),
- La qualité de la maîtrise d'œuvre (privée, publique),
- La procédure de sélection du maître d'œuvre (concours, gré à gré, etc.).

### **5.2.3. Analyse de contenu :**

Il n'existe pas de méthode universelle d'analyse de contenu qui puisse être appliquée à tous les domaines de recherche. Dans la littérature qui lui a été consacrée, on trouve plusieurs approches selon le domaine d'application ou selon les auteurs qui la traitent. Selon Berelson, « *l'analyse de contenu est une technique de recherche servant à la description objective, systématique et quantitative du contenu manifeste des communications* ». Cité dans (BONVILLE, 2000, p.9) Cette définition est décrite en d'autres mots par Leray comme une méthode d'analyse qui permet de retracer, de quantifier, voire d'évaluer, les idées ou les sujets présents dans un ensemble de documents : le corpus. (LERAY, 2008, p.5)

Pour Angers, L'analyse de contenu est une des techniques d'analyse, d'un cadre méthodologique complet, de recherche dans les sciences humaines, à laquelle on fait correspondre un instrument de collecte de données : les catégories d'analyse. (Angers, 2000, p.172)

Selon Krippendorff, l'analyse de contenu est potentiellement l'une des techniques de recherche les plus importantes dans les sciences sociales. L'analyse de contenu assimile les données non pas comme des phénomènes physiques mais comme des textes, des images et des expressions qui portent une signification. (KRIPPENDORFF, 2004, p.18)

Jean de Bonville décrit l'analyse de contenu comme une technique de la famille des procédés spécialisés servant à la collecte, à la description et au traitement des données. (BONVILLE, 2000, p.10)

Selon Krippendorff, six questions doivent être posées à chaque fois qu'une analyse de contenu est abordée : (KRIPPENDORFF, 2004)

- 1) Quelles sont les données à analyser?
- 2) Comment sont-elles définies?
- 3) Quelles est la population de laquelle sont tirées les données ?
- 4) Quel est le contexte dans lequel les données sont-elles analysées?
- 5) Quelles sont les limites de l'analyse?
- 6) Quelle est l'hypothèse de la recherche?

### **5.2.3.1 Catégories d'analyse :**

Pour Angers, c'est la traduction de la définition du problème de recherche en concepts, dimensions et indicateurs qui fournit la base essentielle à la construction des catégories. (Angers, 2000, p.209). La catégorisation, selon Leray, est faite durant la mise en place d'un plan d'analyse. La catégorisation servira à la construction de la grille d'analyse. (LERAY, 2008, P.21-25)

Tous les auteurs que nous avons retenus dans notre bibliographie s'accordent que les catégories servent à classer (à ranger) les unités du message. Ces unités du message sont appelées unités d'enregistrement (KRIPPENDORFF, 2004 ; BONVILLE, 2000), ou unités de signification (Angers, 2000) ou bien encore unités d'information (LERAY, 2008).

Chez Bonville la manière de classer les unités d'enregistrement est appelée mode d'enregistrement. (BONVILLE, 2000).

Les qualités d'une bonne catégorisation sont selon les trois auteurs suivant Krippendorff, Bonville et Leray: (KRIPPENDORFF, 2004 ; BONVILLE, 2000 ; LERAY, 2008)

- 1- Exhaustivité, couvrir tout le champ du contenu,
- 2- Exclusivité, une unité d'information ne peut pas appartenir à plusieurs catégories,
- 3- Objectivité, deux chercheurs feraient la même répartition des unités d'enregistrement,



- 4- Pertinence par rapport aux objectifs de la recherche. (KRIPPENDORFF, 2004 ; BONVILLE, 2000 ; LERAY, 2008)

Angers ajoute deux autres qualités (ANGERS, 2000, PP.210-211), à savoir :

- 5- La clarté, bien définir le sens de chaque catégorie,
- 6- L'équilibre, un nombre de catégories qui tient compte de l'ampleur de la documentation et des divers indicateurs de la définition du problème.

Les types de catégories peuvent être :

- 1- sur la forme,
- 2- sur la matière,
- 3- sur les jugements, les valeurs,
- 4- sur les moyens indiqués pour atteindre ces valeurs,
- 5- sur les acteurs, etc.

#### **5.2.3.2 Le comptage des unités d'enregistrement :**

Ce comptage est fait durant une étape séparée dans la méthode d'analyse de contenu développée chez Leray (LERAY, 2008). Ce même comptage des unités d'enregistrement est pareil à la construction de séries chiffrées pour Angers (ANGERS, 2000), alors que pour Bonville, le concept de comptage des unités d'enregistrement est lié au mode de numération et au mode d'enregistrement. (BONVILLE, 2000)

#### **5.2.3.3 La validation de la classification :**

Pour Angers la validation est associée à la qualité de l'instrument de collecte. Ces qualités sont résumées en deux : fidélité et précision (ANGERS, 2000). Leray valide le processus de classification dans une étape à part entière qu'il appelle « réalisation d'un pré-test ». (LERAY, 2008). Krippendorff lie quant à lui la fidélité à la stabilité et à la reproductibilité. (KRIPPENDORFF, 2004). Si la même personne réalise la même classification essai après essai, on parle de stabilité. Le codage, c'est la transformation des unités du message en catégories dans le message lui-même. La reproductibilité du message, c'est l'opération inverse du codage. Ainsi Krippendorff définit-il la reproductibilité comme la possibilité de retrouver le message original à partir du message codé par plusieurs personnes. Il faut noter que la fidélité peut être liée au codage, dans le sens que plusieurs personnes peuvent coder un message de la même manière en utilisant les mêmes catégories.

### 5.3. Les grilles d'analyse :

Ayant pu collecter les données appropriées à notre étude, nous devons maintenant passer à leur analyse.

Chaque cas étudié retracera à travers les données graphiques et écrites une lecture particulière, nous avons pu reconstituer grâce à ces documents l'ensemble du processus architectural, de ce fait nous avons classé les moments de chaque évolution en phases chronologiques, c'est au niveau d'une 1<sup>ère</sup> grille d'analyse qui a pour objectif : retracer l'historique et faciliter sa lecture, cela au travers de la comparaison des avatars recueillis, le second point fut de comprendre les raisons de chaque modification et pouvoir mettre la lumière sur l'acteur modificateur.

Selon Assya Bendeddouche *«le relevé des événements, dans le cadre d'une approche qualitative, vise à mettre en évidence à la fois la nature des événements, le moment de leur apparition et la connexion passée ou présente avec d'autres événements.»*

Cette première grille d'étude est composée de trois dimensions, le temps en premier, sachant que *«Le processus est une séquence logique d'activités»* (BENDEDOUCHE, 1998, P.40).

Cette notion de processus réunit à la fois l'exercice et son résultat, cela évidemment à travers un facteur temps. Le temps, cette durée dans laquelle se succèdent les événements, cela nous permet donc de faire ressortir tous les moments du processus, ces moments nous renvoient à des changements marquants et clairs dans le projet.

Un moment marquant du processus interprète un changement, une modification, nous allons aux travers des deux composantes suivantes (acteurs, raisons) essayer de comprendre plus en détails le contexte de chaque changement. Comprendre qui est des deux acteurs centraux, le plus influant sur l'évolution du projet?

Les raisons du changement nous indiqueront à leur tour, les paramètres agissant sur le processus. Ces raisons sont-elles d'ordre de faisabilité, de technicité, ou de praticabilité ou bien d'un ordre différent ?

La seconde grille reprendra la première mais mettra en évidence le type de rapport entre les deux acteurs centraux et parfois secondaires et la stratégie adoptée par l'acteur modificateur qui est évidemment le maître d'œuvre.

#### 5.3.1. La 1<sup>ère</sup> grille d'analyse :

Grâce à la première grille d'analyse, nous pourrons, après avoir affiché les avatars qui retracent l'historique du projet dont il est question, faire une lecture et une comparaison facile.

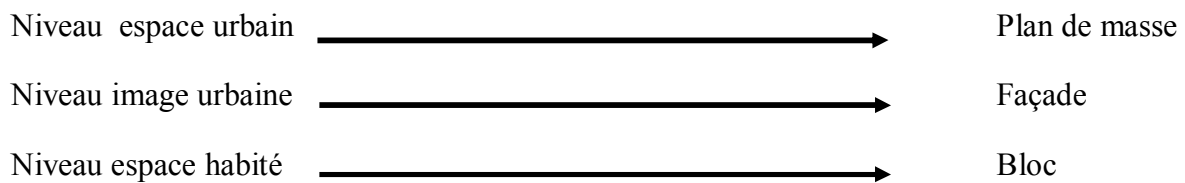
Elle sera répartie en trois parties :

- 1) La phase (la modification : élément(s) modifié(s)).
- 2) La raison de la modification.
- 3) L'acteur modificateur.

Ces trois parties correspondent aux trois questions que nous avons évoquées dans le paragraphe dédié à l’entrevue semi-dirigée : Comment est faite la modification ? Pourquoi est-elle faite ? Par qui est faite cette modification ?

Elément modifié	Raisons	Acteur modificateur
-----------------	---------	---------------------

Au cours de nos lectures graphiques nous avons remarqué que la modification peut avoir un des trois niveaux suivants :



Certes, le traitement pour chaque projet n’est pas identique, parfois, la chronologie des niveaux dépend des acteurs principaux et la méthode de travail qui leur convient.

	Elément modifié	Raisons	Acteur modificateur
Niveau plan de masse			
Niveau façade			
Niveau bloc			

Au niveau de l’espace urbain les modifications peuvent être de l’ordre de :

- l’assemblage et l’emplacement des blocs,
- les aires de jeux,
- l’espace vert,
- le parking,
- etc.

Il faut noter qu’à ce stade, notre intérêt est porté sur le niveau où se sont faites les modifications conceptuelles. Les niveaux masse, façade, bloc et espace urbain sont des unités d’analyse.

Pour l'image urbaine les modifications conceptuelles se définissent souvent par :

- le style/langage architectural utilisé,
- le type et/ou dimensions des ouvertures,
- les balcons, loggias, terrasses (espace privés extérieurs),
- les éléments décorateurs,
- etc.

D'autre part le niveau de l'espace habité peut être divisé en deux paliers :

- l'espace commun (entrée, escalier, palier),
- l'espace privé (cellule).

		Elément modifié	Raisons	Acteur modificateur
Phase N°	Niveau plan de masse	Assemblage emplacement  Aires de jeux  Espace vert  Parking  Autres		
	Niveau Façade	Style/Langage architectural  Ouvertures  Balcons loggias terrasses  Eléments décorateurs  Autres		
	Niveau Bloc	Espace commun  Cellule		

L'espace commun à son tour se répartit en trois :

- l'entrée du bloc,
- la cage d'escalier,
- le palier, hall de distribution des appartements.

La cellule quant à elle, elle se décompose en quatre :

- composition de l'espace,
- distribution de l'espace,
- la surface des espaces,
- structure.

		Elément modifié	Raisons	Acteur modificateur
Phase N°	Niveau plan de masse	Assemblage emplacement  Aires de jeux  Espace vert  Parking  Autres		
	Niveau Façade	Style/Langage architectural  Ouvertures  Balcons/ Loggias /Terrasses  Eléments décoratifs  Autres		
	Niveau bloc	<u>Espace commun</u> Entrée  Cage d'escalier  Palier  <u>Cellule</u> Composition de l'espace  Distribution de l'espace  Surface des espaces  Structure		

**Tableau 5-1** : 1<sup>ère</sup> grille d'analyse

Il faut noter qu'à ce stade, notre intérêt est porté sur le niveau où se sont faites les modifications conceptuelles. Les niveaux plan de masse, façade, bloc et espace urbain sont des unités d'analyse.

### **5.3.2. La 2<sup>ème</sup> grille d'analyse :**

La deuxième grille, qui reprend les actions de modification pour chaque projet étudié, met en exergue les éléments d'analyse suivants :

#### **5.3.2.1. Raisons de la modification :**

Ce sont les contraintes qui poussent un acteur à déclencher une action de transformation dans le processus de conception. Ces contraintes peuvent être d'ordre:

- économique,
- programmatique,
- réglementaire,
- constructive,
- sitologique,
- ou autre.

#### **5.3.2.2. Les acteurs modificateurs :**

Les acteurs qui amorcent une action de transformation peuvent être intéressés par

- la praticabilité,
- la faisabilité,
- la technicité,
- ou autre.

#### **5.3.2.3. Les stratégies adoptées par le maître d'œuvre :**

Lors de la formulation d'une solution architecturale le maître d'œuvre se trouve confronté à une multitude de contraintes auxquelles il doit s'adonner. Cela l'oblige parfois à adopter une des stratégies suivantes :

- négociation de la contrainte,
- interprétation de la contrainte,
- détournement de la contrainte,
- rejet argumenté de la contrainte,
- absorption de la contrainte,
- recours à la contre contrainte,
- ou bien il adopte une autre démarche.

### 5.3.2.4. Type d'interaction :

Les rapports entre les acteurs du processus de conception peuvent être de type :

- contractant/prestataire,
- coauteur/coauteur,
- prescripteur/contrôleur,
- ou autre.

La structure de la 2<sup>ème</sup> grille est donnée dans le tableau suivant (**Tableau 5-2**). M1, M2, ..., Mi, ..., Mn sont les actions de transformation qui ont marqué le projet à étudier. Du point de vue de l'analyse de contenu, ces actions de transformation sont le discours que l'on recueille auprès des maîtres d'ouvrage pour nous montrer l'évolution de leurs conceptions.

Modification	Raison de la modification						Acteur modificateur				Stratégie du concepteur						Type d'interaction			
	Economique	Programmatique	Réglementaire	Constructive	Site	Autre	Intéressé par la praticabilité	Intéressé par la faisabilité	Intéressé par la technicité	Autre	Négociation de la contrainte	Interprétation de la contrainte	Détournement de la contrainte	Rejet argumenté de la contrainte	Absorption de la contrainte par anticipation	Recours à la contre-contrainte	Autre	Contractant/prestataire	Coeauteur/coauteur	Prescripteur/contrôleur
M1																				
M2																				
...																				
Mi																				
...																				
Mn																				

**Tableau 5-2 : 2<sup>ème</sup> grille d'analyse.**

En reprenant le concept de catégorisation de l'analyse de contenu, à chacune des quatre typologies précédentes, on fait correspondre des catégories d'analyse. Par exemple, on fait correspondre à la **raison de la modification**, du tableau 5-2, six catégories d'analyse. Ce sont des catégories où l'on peut vérifier les qualités de catégorisation, à savoir, l'exhaustivité, l'exclusivité, l'objectivité et la pertinence.

La colonne **raisons** du tableau 5-1 contient le discours du maître d'œuvre tel que nous l'avons recueilli durant l'entrevue semi-dirigée. Un énoncé des **raisons** peut être codé en disant que tel acteur a fait sa modification justifiée par telle raison **R**, intéressé par telle action **A**, en adoptant telle stratégie **S** et avec tel type d'interaction **I**.

L'énoncé **raisons** du **tableau 5-1** peut contenir une, deux, trois ou quatre unités d'enregistrement. L'unité d'enregistrement qui concerne le niveau où s'est faite la modification se trouve dans la colonne **élément modifié** du tableau 5-1. L'unité d'enregistrement qui indique l'acteur de la modification se trouve dans la colonne **acteur modificateur**. On peut compter dans chaque ligne du tableau 5-1 jusqu'à 6 unités d'enregistrement.

La classification peut être simplement en cochant la case appropriée dans le **tableau 5-2**. Le nombre de cases cochées indiquera le nombre d'unités d'enregistrement dans l'énoncé qui correspond à la modification.

### **5.8. Conclusion du chapitre :**

Nous avons défini dans ce chapitre les principaux éléments du cadre méthodologique de notre travail. La collecte de données est la première étape abordée dans cette démarche méthodologique. « *De la qualité de son instrument dépendra, pour une bonne part, la pertinence des informations qu'on prélèvera* ». (ANGERS, 2000, P.216) Si elle reste généralement la même dans son contenu, on a constaté néanmoins des nuances dans la manière de la concevoir ou de la conduire. Le schéma d'entrevue tel qu'énoncé par Angers n'est qu'une partie de l'instrument de collecte de données de Robert Yin, le protocole de la collecte de données.

La méthode d'étude de cas avec une stratégie descriptive est celle qui s'adapte le mieux à la compréhension du processus de conception. Nous pouvons voir les liens logiques entre les données collectées et notre hypothèse de recherche sur la première grille d'analyse. L'impact des interactions maître d'œuvre–maître d'ouvrage est représenté dans les éléments modifiés. Quant aux interactions, elles sont représentées par les deux éléments d'analyse : l'acteur modificateur et la raison de modification.

Les raisons de modification sont laissées telles que nous les avons recueillies durant les entrevues avec les maîtres d'œuvre. La grille d'analyse produite par l'étude de cas constituera le corpus de l'analyse de contenu.

Nous avons essayé de présenter les principaux concepts de l'analyse de contenu qui nous sont utiles à la description de notre démarche méthodologique. Le passage du concept **unité d'analyse**, concept de l'étude de cas, au concept de **catégorie d'analyse**, concept de l'analyse de contenu, est aisé avec un petit ajustement de nuance. Une catégorie d'analyse est toujours porteuse d'une signification, elle est la classe où seront rangés les unités d'enregistrement (unité de signification, unité d'information).

Dans la deuxième grille, nous avons consigné les modifications et les catégories auxquelles nous sommes arrivés. Les modifications constitueront les unités d'enregistrement dans le vocabulaire de l'analyse de contenu. Le classement d'une unité d'enregistrement se fait en cochant la case appropriée dans la deuxième grille d'analyse. Le comptage des unités d'enregistrement d'une même catégorie se fera par le comptage des cases cochées qui lui correspondent.



Bien que nous ayons utilisé les techniques de l'analyse de contenu, la démarche générale de notre cadre méthodologique est l'étude de cas.